

AUX ORIGINES DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES (UNSA)

L'UNSA avant l'UNSA ... du côté de la FGAF

Les prémices

Quelques mots d'abord pour dire qui je suis, puisque les circonstances ont fait que c'est moi qui me suis trouvé aux commandes de la FGAF au moment où elle a pu se préparer puis se lancer dans l'aventure de l'Union.

Je suis issu du syndicalisme policier autonome –celui de la FASP- un syndicalisme qui a une pratique de syndicat majoritaire, responsable et progressiste, et qui se veut ouvert sur le reste du monde du travail et sur la société, dans le souci de ne pas laisser les policiers et la police s'enfermer dans un ghetto comme l'a toujours cherché le pouvoir politique pour mieux les avoir à sa main. Avant d'entrer en 1969 dans la profession policière, j'étais professeur d'enseignement général et adhérent du SNI-PEGC. Cette pratique personnelle de la mobilité fonctionnelle me vaut de ne jamais avoir bien compris ni admis les comportements très corporatistes que je voyais fleurir autour de moi et, depuis le début de mon engagement syndical, j'ai toujours plaidé et œuvré pour que le corps statutaire dont je relevais soit solidaire des autres corps de la Police (ce fut ma démarche dans la FASP, à la tête du Syndicat national des officiers) et pour que le policier se sente d'abord et surtout fonctionnaire et, au-delà, partie prenante du salariat. Ce choix n'est pas facile à assumer quand on est cadre de la Police, institution où le système hiérarchique est extrêmement pesant, et qui plus est quand on est officier des CRS. Il m'a valu quelques chausse-trappes mais ceux-ci n'ont fait que renforcer mes convictions et me pousser à agir.

Au tout début des années 80, les démarches unitaires auxquelles participait la FASP étaient multiples : le groupe des 10 où nous débattions avec d'autres syndicats autonomes : la FGSOA de Maurice Ragot, initiateur de la démarche, le SNUI avec déjà Gérard Gourguechon mais aussi Francis Pernois, très proche de nous, le SNJ avec Daniel Gentot, la FGAF,... A côté de celui-ci, des relations privilégiées avec la FEN et le SNI-PEGC, considérés un peu comme le modèle, les « grands frères ». C'était l'époque de « la forteresse enseignante » ! En janvier 1982, la FASP signait avec le SNI, le SNUI, le SNJ et la FGSOA un appel à la réunification syndicale. A côté encore, traduisant la volonté de la FASP d'être un acteur des questions sociétales et d'imposer de la transparence à l'action policière, le comité Presse-Police-Justice où nous retrouvions le SNJ, mais aussi le syndicat de la Magistrature et le syndicat des Avocats de France.

En 1982, le secrétaire général de la FGAF depuis trois décennies, Maurice Morin (issu de la DGCCRF) qui en avait aussi été le fondateur en 1949, qui avait été un des signataires du PUMSUD en 1957 et bénéficiait d'un siège de suppléant au Conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat que lui concédait la FEN sur son contingent, mais qui ne pouvait compter que sur quelque 10 000 voix aux élections professionnelles, décida de sortir « par le haut »,

devant passer la main à son congrès de juin 1983 à Dijon. Il négocia l'affiliation de la FASP – qui revendiquait alors 75 000 adhérents – lors de ce congrès avec, dans la corbeille de la mariée, l'attribution à la FASP du Secrétariat général de la FGAF au terme d'une mandature de transition de 3 ans confiée à Louis Pérignon, de la fédération du ministère de l'Agriculture.

C'est ainsi que Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP et instigateur de toutes ces démarches, vient me sortir en novembre 1986 de l'Ecole nationale supérieure de Police où je me préparais au métier de commissaire de police.

Comparant les objectifs qui m'étaient assignés à la réalité de l'organisation dont je prenais la direction, je mesurai combien elle était handicapée par son manque total de notoriété et de moyens, par l'archaïsme de sa gestion et jusque là par son manque d'ambition même si l'arrivée de la FASP avait créé un effet d'entraînement et avait été suivie de l'affiliation de plusieurs organisations autonomes implantées dans des secteurs importants de la Fonction publique, lui valant un siège de droit au CSFPE.

C'est pourquoi j'ai obtenu de lui imposer rapidement un vigoureux changement de cap en recourant, pour la faire connaître et la rendre incitative, à des techniques de marketing et de lobbying, telles que les campagnes « service plus » menées en partenariat avec le SNUI, puis avec la FGSOA, et en oeuvrant parallèlement pour qu'elle accède à la représentativité dans les deux autres fonctions publiques, s'imposant ainsi comme un interlocuteur incontournable pour les pouvoirs publics et devenant en même temps un partenaire respecté par ses homologues syndicaux.

« Faire de la FGAF une force dynamique, attractive et indépendante dans le paysage syndical national ; doter la FGAF des moyens de sa politique ; renforcer sa cohésion interne ; maintenir le cap revendicatif dans l'unité d'action ; nous développer et nous structurer de façon réaliste » : les orientations du congrès de Créteil qui m'avait élu étaient en passe d'être atteintes en 1991 et nous pouvions dès lors, en affichant 130 000 adhérents actifs et retraités, une représentativité reconnue dans les trois fonctions publiques (avec à la clé des sièges actuels ou à venir dans les trois conseils supérieurs), une aide financière pérenne de l'Etat au titre de la formation syndicale, un accès correct aux médias et une présence territoriale perfectible mais néanmoins convenable, envisager une nouvelle étape.

J'avais personnellement souhaité marquer une pause jusqu'à notre congrès national suivant, fixé à décembre 1992, afin de consolider l'organisation après sa rapide croissance, en travaillant sur sa cohérence (nos valeurs, notre base doctrinale) et sa cohésion (ses structures, la communication interne, la formation syndicale). Mais les événements ne nous en ont pas laissé le temps et nous ont conduits à prendre immédiatement des initiatives en vue du regroupement du syndicalisme autonome réformiste.

Le passage à l'acte

De fait, l'année 1990 a marqué pour la FGAF le début du « passage à l'acte ».

Pourquoi 1990 ?

- 1- Parce que la recomposition syndicale était dans l'air. Ainsi Jean Kaspar lançait fin 1989 un appel à ses homologues en paraphrasant le titre du film de Claude Sautet (Marc, Henri, Bernard, Paul, Yannick et les autres), Yannick Simbron lui répondait dans le Monde du 5 janvier 1990 (« Faire sa révolution ou disparaître »), mais l'un

comme l'autre ne mentionnaient pas la FGAF dans leur liste. Pire encore pour la FGAF : dans l'appel de Jean Kaspar, c'était la FASP et non pas la FGAF qui était considérée comme un partenaire possible. Cruels rappels à la réalité !...

A ma demande, Yannick s'était alors déplacé au siège de la FGAF pour nous exprimer ses regrets de nous avoir « oubliés » dans son appel à la « reconstruction d'une grande confédération syndicale française » et nous assurer de sa volonté de nous associer à toute démarche à venir.

- 2- Parce que le mouvement social de fin 1989 marqué au début par une gestion désastreuse de Michel Rocard (sa tactique du « coup par coup » qui avait fait boule de neige et dont nous n'avions pu sortir que par une globalisation du traitement des problèmes avec, à la clé, le protocole d'accord Durafour), avait laissé des traces. Tandis que la direction de Force ouvrière et sa branche Fonction publique basculaient dans le camp contestataire (Marc Blondel était allé jusqu'à accuser Michel Durafour de forfaiture), le groupe des 10, après l'éviction brutale de Bernard Lagardère de la direction du SNUI et son remplacement par Christian Steenhoudt, était majoritairement passé d'une philosophie réformiste à une philosophie protestataire en accueillant en son sein SUD PTT et le CRC-Santé. Le besoin commençait à se faire sentir de ne pas laisser le terrain du syndicalisme autonome dans le paysage syndical français tomber aux mains d'un bloc jusqu'au boutiste.
- 3- Parce que la FASP a connu le 12 septembre 1990 la démission forcée de Bernard Deleplace. Un recul de plus de dix ans me permet aujourd'hui d'affirmer que le départ de la scène syndicale de celui qui fut l'artisan de tous ces rapprochements aura été positif pour la suite. Bernard Deleplace, qui considérait la FGAF comme un appendice de la FASP, n'aurait pas accepté de la voir jouer un rôle majeur dans la recomposition syndicale. Sa vision très égocentrique des choses le conduisait à ne voir dans la FGAF que le moyen pour la FASP d'occuper le niveau Fonction publique, point de passage obligé de nombreux dossiers touchant la profession policière. Le développement multidirectionnel de la FGAF, dont la contrepartie était l'affaiblissement de l'importance relative de la FASP en son sein, ne lui convenait guère et les derniers mois de son règne furent émaillés de quelques incidents relationnels. Ses successeurs choisirent, soit de soutenir la ligne de la FGAF (ce fut le cas de Daniel Lavaux, Jacky Vialley et Yvon Castel), soit de s'y opposer ouvertement (comme Richard Gebaudi et J. Louis Arajol), mais ces derniers furent confrontés à une opposition interne (SNIP/SNPT) dont les voix vinrent me soutenir chaque fois qu'il le fallut, m'apportant la majorité nécessaire à la poursuite de mon action.

En tous cas, le départ de Deleplace me permit de m'imposer et d'imposer la FGAF comme un interlocuteur inévitable, rôle qu'il me refusait.

- 4- Enfin, parce que la FGAF était sollicitée pour accueillir en son sein des enseignants, ce qui était de nature à rompre le « Yalta syndical » conclu à la fin des années 40 entre les syndicats autonomes et, en l'occurrence, entre la FEN et la FGAF.

Sur ce dernier point, l'idée que nous avions d'accueillir à la FGAF, le SNC (et la FAEN qui s'est bâtie autour de lui) dans un premier temps pour l'emmener ensuite à un regroupement structurel avec la FEN et d'autres, était séduisante mais difficile à gérer. Il fallut faire appel à un « sage » - en la personne de mon prédécesseur Louis Pérignon, puis à une rencontre officielle des équipes dirigeantes de la FEN et de la

FGAF au siège de la première (10 septembre 1990) pour que le casus-belli soit évité et avec lui des remous internes à la FGAF. L'été 90 fut lourd de sueurs froides.

Une fois la FAEN affiliée (décision du 18 septembre 1990) et, dans le même temps, le retour de la FADN au sein de la FGAF acté, le chemin était tracé pour l'étape suivante de la FGAF. Son congrès extraordinaire du 19 décembre 1991 est venu consacrer le lancement de cette nouvelle étape. Ce congrès qui, au départ visait uniquement à répondre à un objectif interne : ouvrir les statuts de la FGAF à des organisations de salariés des entreprises publiques et du secteur privé « afin de ne pas laisser au bord de la route des orphelins de notre famille syndicale ou des confédérations qui frappaient à notre porte » (comme le syndicat Force ouvrière de la GMF devenue le SAP-GMF), a débouché sur un autre objectif, externe celui-ci, traduit par une résolution réaffirmant l'attachement de la FGAF « à contribuer dans toute la mesure de ses moyens au rassemblement du mouvement syndical autonome » et mandatant ses responsables aux fins de prendre tous contacts avec les fédérations autonomes amies, représentatives des salariés du secteur public et privé, pour y parvenir.

L'un des moyens préconisés était les élections prud'homales du 9 décembre 1992, avec la constitution de listes unitaires sous le sigle autonome.

Le mandat précisait une autre échéance : l'exigence de la présentation d'un premier bilan de cette démarche au XV^{ème} congrès national de la FGAF convoqué le 15 décembre 1992, en vue d'en tirer toutes conséquences d'ordre stratégique, soit moins d'un an plus tard. L'idée de « la constitution d'une structure au-dessus de la FGAF », provisoirement nommée « pôle autonome », était officiellement lancée. Dans un rapport introductif au congrès, je l'avais présentée comme une étape : « il s'agit pour nous, sans jamais perdre de vue notre attachement à une réunification du monde syndical dans son ensemble, de contribuer dans toute la mesure de nos moyens au rassemblement du mouvement syndical autonome ».

Des organisations autonomes amies membres du groupe des 10 et réformistes, étaient représentées à ce congrès (FMC, FGSOA, FAT) et leurs dirigeants Jacques Mallet, Michel Buon et Robert Jouvenot avaient été invités à s'exprimer sur cette idée dans les Echos de la Fonction publique (la revue de la FGAF) du même mois.

Parallèlement, la FGAF, dont il faut rappeler que plusieurs de ses composantes avaient été ou étaient encore affiliées à la confédération autonome du Travail (CAT), avait engagé des discussions avec le secrétaire général de cette confédération Jean Fraleux et les secrétaires généraux de plusieurs de ses organisations de branche (l'Industrie notamment) pour voir comment elle pourrait être associée à la démarche. Cette initiative n'aboutira pas, Jean Fraleux ne se décidant pas à franchir le pas.

L'année 92

L'année 92 restera comme une année-clé. Dans le paysage syndical général comme dans celui de la Fonction publique, ce fut celle de l'éclatement de la FEN et donc, chez les dirigeants de cette organisation, de la recherche « urbi et orbi » d'un second souffle, qui passait par la mise sur pied de nouvelles alliances à des fins structurelles. Pour moi, Jean-Paul en restera l'infatigable artisan. Plus nous avançons dans cette année là, plus la constitution d'un pôle autonome réformiste devenait urgente.

De mon côté, j'avais à exécuter les deux mandats de notre congrès extraordinaire de décembre 91 :

- 1) prendre immédiatement tous contacts avec ceux qui, dans la mouvance autonome, partageaient nos valeurs ;
- 2) faire participer la FGAF aux élections prud'homales du 9 décembre 92 au travers de listes unitaires autonomes.

Ces deux mandats, pour être complémentaires, se sont rapidement révélés porteurs de contradictions potentielles.

Très vite, je me suis aperçu que pour les élections prud'homales, l'alliance électorale avec le groupe des 10 était incontournable mais que le SNUI nous proposait le « baiser de la mort », ayant tout à gagner de voir les listes unitaires échouer pour utiliser ensuite cet échec comme un repoussoir de notre démarche structurante et pousser les feux de la construction d'un pôle autonome contestataire. Le sigle à tonalité notariale qu'il a réussi à imposer à nos listes : « groupe des 10 et associés » ne pouvait pas nous apporter beaucoup de bulletins de vote, de même que le refus d'associer à nos listes un certain nombre d'organisations autonomes telles que la CAT qui, par réaction, a alors appelé à voter pour la CFTC. Sur ce plan, le SNUI a gagné puisque nous avons recueilli 0,61 % des suffrages et moins de 34 000 voix.

Mais en même temps, son comportement tout au long de la préparation de ces élections a fini d'écoeurer les organisations amies pour lesquelles ces élections représentaient un véritable enjeu (FMC et FGSOA tout particulièrement) et, en leur montrant ce qu'il faut éviter, les a confortées dans la voie que nous leur proposons.

S'agissant de l'autre mandat, l'objectif était de bâtir une nouvelle structure syndicale unitaire, regroupant sous une forme et sous une appellation restant à débattre, un maximum d'organisations syndicales autonomes procédant de valeurs communes et d'une même philosophie syndicale (le réformisme). Nous avons dû mener de front deux démarches :

- 1- Une clarification en interne portant sur la définition de l'autonomie et du réformisme pour vérifier que chacune des composantes de la FGAF en avait la même lecture et en même temps l'afficher à l'extérieur. Cette clarification nous a conduits à élaborer un projet de charte des valeurs de la FGAF que le XV^{ème} congrès national a ensuite entériné mais qui sans attendre nous a servi de « passeport » dans nos discussions avec les autres organisations.
- 2- En même temps, nous avons décidé que les valeurs communes et l'identité de démarche syndicale qui devaient présider à l'Union, si elles ne sauraient donner lieu à des compromis, devaient davantage reposer sur l'attitude actuelle et l'engagement de nos interlocuteurs à les respecter, que sur les comportements passés des uns et des autres. C'est sur cette base que nous avons pris un certain nombre de contacts, y compris une rencontre avec le SNUI et des rencontres avec Jean Fraleux, en tant que secrétaire général de la FNSA, branche privée de la CAT, et non plus de la CAT dans son entièreté.

Rapidement, Jean-Paul Roux de son côté et moi du mien, en nous tenant étroitement informés de nos démarches respectives, nous sommes convaincus qu'il fallait privilégier, dans un premier temps, la recherche de l'union avec la FMC, la FGSOA et la FAT. Le deuxième trimestre de 1992 fut l'occasion, à l'invitation de Jean-Paul, de repas tripartites très conviviaux où lui et moi nous retrouvions avec deux camarades d'une de ces trois

organisations. Notre vieille complicité avec Maurice Ragot, Roland Dufeu et notre parfaite entente avec Jacques Mallet ont beaucoup aidé à faire avancer les choses et à passer rapidement à l'étape suivante, celle des réunions multilatérales à l'Auberge de Ribeauvillé.

Un premier aboutissement a été obtenu le 9 juillet, sous forme de communiqué de presse : l'appel des cinq à « agir pour l'unité syndical ». Cet appel, à la fois, nous forçait à poursuivre et à concrétiser, mais tout en sachant qu'il générerait de nombreuses réactions négatives, particulièrement de la part de certaines organisations du groupe des 10 qui y verraient une forme de trahison de la part de leurs trois composantes appelantes.

L'appel du 9 juillet a imposé une nouvelle contrainte à la FGAF, celle de réfléchir aux modalités de son inscription dans la construction d'un pôle syndical autonome structuré, ce qui nous amenait à répondre à la question suivante : quelle structure souhaitons-nous, avec quel type de fonctionnement, notamment au niveau de la prise de décision et du champs de compétence ?

55 jours pour l'UNSA

Du 18 décembre 1992, date de la clôture du XV^{ème} congrès de la FGAF au 12 février 1993, date de l'assemblée constitutive de l'UNSA, le temps nous était compté : 55 jours pour conclure et même moins car, de fait, c'est la conférence de presse que nous avons tenue le 2 février à la Bourse du Travail à Paris et qui a symboliquement réuni pour une photographie sous le buste de Jaurès les responsables des cinq organisations parties prenantes et les président et secrétaire générale pressentis pour diriger la nouvelle organisation, qui a constitué le point de départ de l'UNSA. C'est donc en réalité d'un tout petit mois et demi que nous avons disposé pour donner corps, avec nos partenaires, au mandat qui nous était imparti.

Ce mandat procédait d'une résolution aussi claire que brève, adoptée par 405 mandats pour, 16 contre (la FSAMAF) et 70 abstentions (la FAEN), ainsi libellée :

« Le congrès mandate l'exécutif pour proposer, dès à présent, à toutes les organisations syndicales qui se reconnaissent dans la totalité des principes énoncés par la charte des valeurs de la FGAF, de se regrouper au sein d'une union structurelle, à définir mais fonctionnant selon la règle de l'unanimité ».

Ce texte mérite quelques commentaires :

- 1- Nous avons fait le choix de rassembler uniquement autour de valeurs communes, renvoyant à plus tard l'élaboration d'une plate-forme de positionnement sur les grands sujets qui sont de la compétence d'une organisation interprofessionnelle. Mais sur ce ciment a minima, la consigne nous était donnée de nous montrer intransigeants. « Les valeurs, ça ne se négocie pas ! », était notre mot d'ordre. Qui plus est, nous devions demander à nos partenaires potentiels de reconnaître nos valeurs, toutes nos valeurs et rien que nos valeurs comme étant les valeurs communes aux constituants du pôle autonome. Or le terme d'autonomie faisait débat entre les cinq organisations signataires de l'appel du 9 juillet, chacune lui donnant une définition différente. La priorité absolue étant de parvenir à créer l'Union, la solution retenue a été de ne pas le citer dans notre communiqué du 2 février.

Mais il a bien fallu donner un nom à cette Union. Le refus de déboucher sur une 6^{ème} confédération et le rejet du système confédéral étant unanimement partagés par les cinq,

l'emploi du terme « Union » assorti du qualificatif « nationale » et suivi de « des syndicats » n'a pas fait problème entre nous. Il fallait ensuite qualifier ces syndicats. Le débat fut long entre ceux qui, comme la FGAF, voulaient impérativement qu'apparaisse le terme « autonomes » et qui plus est que ce soit ce terme-là qui, dans le sigle (et le futur logo) soit mis en relief, et ceux qui ne voulaient pas en parler parce qu'ils estimaient qu'ils pourrait constituer un repoussoir. Nous avons tenu bon, nous avons gagné et le succès prud'homal de décembre 2002 après une campagne fondée sur l'autonomie a montré combien nous avons raison.

2- « Une union structurelle, à définir, mais fonctionnant selon la règle de l'unanimité ». Là aussi, il fallait aller au plus pressé : parvenir à la création immédiate d'une organisation en bonne et due forme, ce qui supposait d'éviter tout risque de se voir opposer un refus par ceux qui participaient à la démarche fondatrice. Bref, il fallait rassurer et en même temps ne pas donner prise aux oppositions internes et aux conservatismes qui pourraient entraver notre démarche.

- Rassurer les plus petits, qui pouvaient craindre une OPA des plus gros et particulièrement de la FEN, et d'ailleurs les médias ont aussitôt parlé de « grandes manœuvres de la FEN », de « quatre fédérations autonomes dans le giron de la FEN ». La solution retenue pour leur montrer qu'ils avaient toute leur place a été l'idée d'une direction bicéphale : un(e) le secrétaire général(e) issu(e) de la FEN et désigné(e) par elle et un président pris parmi les dirigeants des autres composantes. C'est ainsi que le premier président de l'UNSA fut Jacques Mallet, président de la FMC, l'une des trois petites organisations. Parallèlement, le poste de trésorier national revenait à un représentant de la FAT.
- Rassurer en s'en tenant au minimum minimorum, c'est-à-dire en optant pour la structure la moins contraignante, laissant ouverte une issue de secours : celle du retour en arrière possible. La forme du « cartel » fonctionnant selon la règle de l'unanimité et du principe « une organisation, une voix », avec des statuts légers et facilement modifiables et la mise en commun de moyens financiers et humains quasiment symboliques, fut donc retenue. Pourtant chacun savait parfaitement qu'en juxtaposant des organisations prises telles qu'elles étaient, avec des champs de syndicalisation parfois concurrentiels, des problèmes de fonctionnement et de crédibilité se poseraient inévitablement et rendraient nécessaire une clarification.
- Rassurer enfin, en renvoyant à plus tard les questions lourdes qui faisaient débat entre nous et pouvaient provoquer un conflit d'objectifs, comme l'idée de l'UNSA étape ou non dans une large reconstruction du syndicalisme (pour la FEN et la FMC, une idée essentielle ; pour la FGAF, une idée secondaire même si elle n'était pas écartée a priori, la priorité pour nous étant l'unité structurelle des autonomes qui pouvait constituer une fin en soi).

Bref, on avance en marchant et les clarifications seront pour plus tard.

L'examen de mon agenda du mois de janvier 1993 me rappelle qu'au cours de ces quelques semaines par ailleurs marquées par une forte activité à la Fonction publique, ces journées-là ont été émaillées de rencontres bilatérales avec les principales organisations membres de la FGAF pour vérifier que nous ne nous écartions pas de notre mandat. J'y note aussi une longue station le samedi 30 janvier à l'auberge de Ribauvillé avec nos quatre partenaires. Et le mardi 2 février à 15 h 30, les dés furent jetés.

Le texte de notre communiqué de ce jour-là qui est notre texte fondateur trouve toute sa place en conclusion de ce parcours :

« Pour lutter contre la marginalisation et le désenchantement qui guettent les salariés de ce pays, cinq organisations syndicales décident de s'unir afin de mieux faire entendre la voix de ceux qu'elles représentent. Elles appellent toutes les organisations syndicales qui se reconnaissent dans cet objectif à les rejoindre pour que s'affirme en France, et en Europe, un mouvement syndical réformiste, fort et uni, élément indispensable de la démocratie.

Cette union a pour objet :

- de rassembler, autour de valeurs qui leur sont communes, toutes les organisations syndicales qui pensent que la faiblesse du syndicalisme français réside en premier lieu dans ses divisions,
- de développer en France et en Europe un mouvement syndical réformiste, fort et uni, dans le respect des grands principes suivants : attachement à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés, à la justice sociale, à la solidarité, à la défense du service public, au droit à l'emploi, à la fraternité et à la tolérance, dans la fidélité au principe de l'indépendance syndicale,
- de participer à la construction de l'Europe sociale.

Regroupant plus de 400 000 adhérents, cette Union est désormais une des premières forces syndicales de ce pays. Elle entend jouer, vis-à-vis des pouvoirs publics, des partenaires économiques et sociaux, ainsi que de la communauté européenne, le rôle déterminant que lui confère sa représentativité. »

Jean-Pierre GUALEZZI
le 24 juillet 2003

AUX ORIGINES DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES (UNSA)

AVANT PROPOS

L'Histoire que nous allons vous conter, Jean-Pierre Gualuzzi et moi, se termine le 12 février 1993. Ce jour là, en effet, se tient l'assemblée générale constitutive de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA). C'est alors que tout commence vraiment. Mais cette histoire dans l'Histoire, il appartiendra aux secrétaires généraux successifs de l'UNSA, Martine Le Gal et Alain Olive de la raconter.

Notre objet, à Jean-Pierre et moi, est beaucoup plus modeste. Notre objet, c'est de vous conter une histoire avant l'Histoire, celle qui ne figure habituellement pas dans les manuels et dont on peinerait à trouver les traces en archive. C'est l'histoire des relations telles qu'elles s'établissent entre des organisations, la Fédération Générale des Fonctionnaires (FGAF) et la Fédération de l'Education Nationale (FEN) d'abord et avec d'autres ensuite. C'est aussi l'histoire des relations qui se nouent entre les militants et créent, parfois, les conditions des avancées que retient l'Histoire sans que les acteurs l'aient toujours voulu et parfois même l'aient su.

Nos discours parallèles, feront donc apparaître les convergences qui ont permis le succès de la démarche mais aussi les nuances dans les approches voire les différences dans les finalités poursuivies. Elles faisaient partie de ces diversités assumées qui ont autorisé la création de l'UNSA et qui permettent aujourd'hui son développement. Ces questions étaient claires entre nous dès le départ.

« Près d'un demi-siècle après la scission de 1947, la création de l'UNSA constitue la première tentative réussie de regroupement structuré de plusieurs organisations syndicales non confédérées se réclamant du réformisme. Pour la FEN, l'étape annoncée au congrès de Perpignan est franchie. En ce sens, elle s'inscrit dans la continuité du chapitre ouvert, en 1957, par les promoteurs du PUMSUD. »

Cette conclusion -que je partage- du professeur Guy Brucy au chapitre 15, «l'unité éclatée», de son «Histoire de la FEN» (1), mérite d'être examinée en perspective de la démarche de la fédération au cours de son histoire. L'objet de ce témoignage sera de revenir sur la période qui va du congrès de Lille de la FEN du 4 au 8 février 1985 à la fondation de l'UNSA le 12 février 1993 à Paris, tout près du Panthéon, période dont je fus à la fois le témoin et l'acteur aux cotés de trois secrétaires généraux successifs de la FEN, Jacques Pommatau, Yannick Simbron et Guy Le Néouannic.

Pour ce faire, je voudrais, dans un premier temps, que nous jetions un regard sur le chemin parcouru depuis la création du Syndicat National des Instituteurs (SNI) le 24 septembre 1920 puis de la Fédération Générale de l'Enseignement (FGE) le 23 décembre 1928 et, plus précisément, sur les rapports que nos anciens ont noués et entretenus avec le syndicalisme interprofessionnel. Je tenterai de rappeler ensuite la multiplicité des

démarches –souvent concomitantes- qui ont créé les conditions de la fondation de l'UNSA au cours d'une période plus récente et de son développement aujourd'hui.

I) LE PRIX DE L'UNITE MAINTENUE

1) L'autonomie imposée

Dès sa naissance, le syndicalisme enseignant se construit dans un rapport étroit avec le syndicalisme interprofessionnel. Par delà les rivalités et les affrontements, syndicats et amicales convergeront vers la Confédération Générale du Travail (CGT). Le SNI comme la Fédération des Membres de l'Enseignement Laïque (FMEL) en seront membres dès 1920 et la FGE, dès 1928. Les déchirements confédéraux comme ses réunifications ne changeront pas cette constante. La mutation de la FGE en FEN lors du congrès du 4 au 6 mars 1946 ne fera que conforter cette vocation à identifier dans la CGT la branche professionnelle de l'éducation, de la recherche et de la culture.

La scission confédérale entamée le 19 décembre 1947 bouleversera définitivement ce paysage. La FEN sauvegardera son unité. Elle le paiera d'une séparation d'avec le syndicalisme interprofessionnel qui l'isolera durablement dans le champ clos de l'éducation nationale. L'autonomie, pour la FEN, ne fut pas un choix. Pour elle, ce n'était pas une posture et encore moins une conception du syndicalisme. Le sens de ce mot ne couvrait strictement que celui de non-affiliation à une confédération. Ce fut le seul moyen, imposé par la scission, de sauvegarder son unité. Pour les dirigeants de la FEN, ceux du SNI en particulier, le prix à payer fut lourd.

Ce fut la séparation d'avec la CGT dans laquelle s'était formé leur engagement syndical. Henri Aigueperse et Charles Martial, par exemple, avaient été secrétaires d'UD de la CGT. Déchirement aussi avec les militants qui vont créer la Confédération Générale du Travail-Force ouvrière (CGT-FO) dont ils étaient proches et en particulier Léon Jouhaux. Dans leur majorité, ils partagent avec le vieux leader historique de la CGT le refus de la scission. Elle s'imposera à lui comme à eux. Ils en tireront des conséquences différentes qui seront un déchirement de plus. La double affiliation, un temps maintenue, ne sera qu'un palliatif.

Si l'Histoire retint surtout du passage à l'autonomie, le choix de l'unité, la mémoire des militants du SNI et de la FEN d'alors gardera longtemps le souvenir douloureux de la séparation. J'entends encore le récit de Denis Forestier -il était, en 1948, jeune militant du bureau national (BN) du SNI- au cours d'un repas amical en 1976 au restaurant de «Chateaubriand», l'établissement de la MGEN à Hyères. Je fus étonné qu'il donne plus de place à la séparation imposée qu'à l'unité sauvegardée. En revanche, je compris mieux son engagement dans l'appel « Pour Un Mouvement Syndical Uni et Démocratique » (PUMSUD). Des années plus tard, au premier jour du congrès de Perpignan de la FEN, le 2 décembre 1992, avant de prononcer le rapport préliminaire dont j'avais la charge, je consultais Clément Durand - avec Bonissel, il représentait la FEN à la seconde conférence des « amis de FO » le 19 décembre 1947- pour valider le passage de mon texte concernant cette période. Lui aussi insistait sur la rupture et approuvait donc mon propos concernant nos dirigeants de l'époque : *«...leur décision, pour préserver l'unité interne, les a contraints, d'abord à une double rupture...cette unité préservée maintenait en notre sein, toutes les contradictions qui ailleurs avaient conduit au déchirement. »* Pierre Desvallois, qui participait à notre échange, confirmait ce sentiment. Chacun a en mémoire la sympathie que portait

Pierre aux militants de FO, lui qui m'interrogeait régulièrement, avec des regrets dans la voix, sur l'état de nos relations avec la confédération.

Mes propos visent à resituer ce que fut l'état d'esprit de nos anciens à cette époque. Ils permettent de mieux comprendre cet attachement –presque mythique– au syndicalisme interprofessionnel et l'attente longtemps déçue de la réunification. Cette permanence, au travers des décennies qui vont suivre, est en tout point remarquable.

La déclaration du PUMSUD le 15 juin 1957 est emblématique de cette constance. Mais ce qui frappe le plus rétrospectivement, c'est que la démarche se fonde sur un ensemble de valeurs et de conceptions syndicales qui irrigueront en permanence la FEN dans sa quête inlassable du retour à l'unité au sein du syndicalisme interprofessionnel. Pour la FEN, comme pour les autres initiateurs du PUMSUD, la reconstruction de l'unité repose sur un certain nombre de conditions, dont l'indépendance reste le fondement, et surtout sur la volonté d'agir. *«Ce qui est important n'est pas de rabacher à tout propos et hors de propos des considérations sur l'unité syndicale mais c'est d'œuvrer pour que cette unité se reconstitue»* (2). Tout est dit. Ces propos seront dans la mémoire de ceux qui se lanceront dans l'aventure de l'UNSA, 36 ans plus tard.

L'échec du PUMSUD ne détournera pas la FEN, et certains de ceux qui partageaient la démarche, de la route. Ils seront au rendez-vous le 12 février 1993.

2) *L'idéal demeure*

Mais cette constance n'exclut pas la lucidité. Par exemple, lorsque Henri Aigueperse, en 1977, souligne en parlant des enseignants : *«...ils n'ont pu parvenir, en dépit de leurs efforts soutenus, à faire avancer l'heure de la réunification du mouvement ouvrier.»* (3) ou lorsque André Henry évoque en 1992 *«...une recherche de la réunification syndicale de plus en plus utopique...»* (4)

Le rêve demeure certes. Il ne peut suffire à rompre l'enfermement du débat éducatif dans le champ clos de l'éducation nationale, ni la pratique de plus en plus théorique de « l'interprofessionnel » dont continue à se revendiquer la FEN. Ses dirigeants successifs en auront à ce point conscience qu'ils pratiqueront en permanence un système de relations régulières avec les confédérations. Ces relations ne sont pas dénuées de contradictions. André Henry, pour qualifier la stratégie de la FEN, parle d' *« action unitaire conflictuelle »* et Henri Aigueperse constatait : *«Aucune solution n'est en vue, malgré certains accords circonstanciels.»*

Avec la CGT, les relations sont, la plupart du temps, rudes. Je fais une exception pour la période qui va de 1981 à 1984 et qui correspond à la présence de ministres communistes au gouvernement ! Sinon, la polémique est souvent la règle. Elle se nourrit des conceptions antagonistes dans le domaine des négociations dans la fonction publique, des incursions impertinentes de la FEN dans le domaine «réservé» de l'interprofessionnel et aussi des liens évidents que la CGT entretient avec la principale minorité de la fédération. De plus, la CGT ne se résigne pas à ce que le monde de l'éducation lui soit fermé, sauf secteurs limités. Les déclarations de Georges Seguy lors du 40^e congrès de la CGT en 1978 en témoignent.

Par ailleurs, la Confédération Française des travailleurs Chrétiens (CFTC) « laïcisée » -le verbe est d'Henri Aigueperse- devenant la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) au congrès des 6 et 7 novembre 1964, le paysage confédéral se complique. Le mot « réunification » devient caduc et les contours du mot « unification » restent mal définis.

Si la démarche des initiateurs du PUMSUD, trouvait sa cohérence dans l'interpellation de deux confédérations issues de la même maison, elle aurait perdu de sa pertinence 7 ans plus tard. Le dernier acte du PUMSUD le 18 mars 1966 est d'ailleurs la reconnaissance implicite de cette nouvelle donne.

La CFDT est devenue un acteur turbulent et incontournable du débat. Ce partenaire, de par ses origines, est malaisé à appréhender par la FEN. Mais sa récente évolution amorce, entre nous, un certain nombre de convergences sur les questions de société et les enjeux syndicaux. Dans ce cadre, la question du Syndicat Général de l'Éducation Nationale (SGEN-CFDT) est posée. La concurrence avec la FEN est directe sur tout le champ de syndicalisation. Des solutions sont-elles possibles pour la dépasser? Au cours d'une rencontre bilatérale en 1972, alors qu'Edmond Maire vient de succéder à Eugène Descamps, la question est débattue. Louis Astre - secrétaire national de la FEN- évoque une hypothèse. Louis rappelle que le principe de la double affiliation n'a jamais été aboli par la FEN. La possibilité demeure donc pour les adhérents du SGEN d'adhérer à la FEN tout en restant personnellement liés à la CFDT. Cette hypothèse n'avait pas été concertée dans la délégation fédérale. Elle provoqua, en revanche, un débat au bureau confédéral de la CFDT où la décision fut prise... de faire du SGEN un axe porteur permanent de la CFDT. Cette décision fut signifiée par circulaire interne. La messe était donc dite !

L'accord d'unité d'action signé le 10 janvier 1966 entre la CGT et la CFDT ferme le jeu pour quelques années. André Henry résume ainsi la situation : « La FEN devait bon gré, mal gré, prendre sa place- voire faire sa place, aux cotés des confédérations CFDT et CGT qui, dans le cadre de leur pacte d'unité d'action, menèrent ensemble des luttes vives jusqu'en 1978-1979 ». Cette pratique du « je t'aime, moi non plus » n'empêchait aucunement de vives polémiques contre nous

à chaque accord salarial –c'est à dire quasiment chaque année- que nous signions dans la fonction publique avec FO, la FGAF et parfois la CFTC et la CGC. Les deux « pactés », qui ne signaient jamais n'avaient de cesse que de nous vouer aux gémonies de la lutte des classes !

Les relations avec FO étaient plus sereines, un brin condescendantes et souvent compassées. Ces rencontres à échéances régulières ne pouvaient occulter une distanciation que la bonhomie d'André Bergeron ne parvenait pas à cacher. La fin était proche. J'ai vécu la dernière rencontre officielle entre la CGT-FO et la FEN, avenue du Maine, le 21 mai 1984. J'ai donc entendu, aux cotés de Jacques Pommatau, pour la dernière fois, l'interpellation de « Dédé » Bergeron : « *Qu'est qu'on dit de neuf à la FEN ?* ». C'est cette question traditionnelle que rappelle avec humour, dans son ouvrage, André Henry lui qui l'a si souvent subie !

Ces partenariats confédéraux complexes ne détournent pas la FEN des liens traditionnels qu'elle entretient dans le syndicalisme autonome. Cette proximité se nourrit d'une situation commune en marge du syndicalisme interprofessionnel et de la place occupée par le monde des autonomes dans la fonction publique où la FEN joue un rôle majeur. Certes, nous l'avons dit, l'acceptation même du mot « autonome » reste différente. Il y a ceux pour qui cette situation imposée est la rançon d'une division du monde confédéral qu'ils n'ont pas voulue. C'est bien-sur le cas de la FEN. Il y a, en revanche, ceux pour qui ce mot recouvre une conception du fonctionnement et du rôle du syndicalisme. Ces deux cultures n'interdisent pas les liens, souvent étroits, qui se nouent entre les autonomes et qui vont parfois fort loin. Avant 1982, la FGAF qui ne disposait pas de siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique

(CSFP), était incluse, sur un poste de suppléant, dans la délégation de la FEN. C'était notre vieil ami Maurice Morin qui l'occupait.

Il ne sera donc pas surprenant que l'on relève dans le PUMSUD une bonne dizaine d'organisations autonomes. La FGAF, bien entendu, mais aussi le syndicat des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise des chemins de fer de France et d'outre mer. Devenue Fédération Maîtrise et Cadres de la SNCF (FMC), elle sera partie prenante du « tour de table » de 1986 et quittera le « groupe des 10 » en 1992 pour créer avec nous l'UNSA. On trouve aussi le syndicat national des personnels de la Banque de France qui sera du tour de table de 1986 sous la dénomination de Syndicat National Autonome de la Banque de France (SNABF) mais qui restera au groupe des 10 en 1993.

Le 16 janvier 1982, enfin, le Syndicat National des Instituteurs et Professeurs d'Enseignement Général de Collège (SNI-PEGC) sera à l'instigation d'une « déclaration pour l'unité syndicale » qui rassemble, outre le syndicat national, la Fédération Autonome des Syndicats de Police (FASP), le Syndicat National des Journalistes (SNJ), le Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI), la Fédération Générale des Salariés des Organisations Agricoles et de l'Agroalimentaire (FGSOA). Cet appel à l'unité ne rencontra que peu d'échos. Avait-il d'autre but que de témoigner ? « *Nous ne cherchions pas à créer une nouvelle organisation : on ne combat pas la division en l'aggravant* » (5) rappelle Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC de 1976 à 1983. Le temps de la construction n'était pas encore venu.

Au cours de cette longue période, les relations de la FEN dans le monde syndical seront donc toujours multipolaires, à la fois dans le monde confédéral avec la CGT, FO puis avec la CFDT et aussi dans le monde du syndicalisme autonome. Cette démarche permanente et sans exclusive, dans le champ des valeurs communes au monde ouvrier, maintient intacte dans la fédération l'aspiration au retour à l'unité confédérale.

Intacte ? Avec le temps, l'autonomie imposée fait inéluctablement son œuvre et rend plus difficile l'intervention dans le domaine interprofessionnel. Cela est d'autant plus sensible que le monde bouge. La réflexion sur l'éducation peine ainsi à quitter le champ clos de l'éducation nationale. Comment, par exemple permettre aux éducateurs de se saisir d'enjeux aussi importants que la formation continue alors que la FEN est écartée des négociations de 1970 ?

Face à ces évolutions et à celles du paysage syndical à partir des années 80, la FEN sera contrainte à faire mouvement

II) « CHANGER OU MOURIR » (6)

1) *Le monde bouge...*(7)

«Les chemins de la rénovation comportent de réelles inconnues. N'y a-t-il donc d'autre perspective pour la FEN que d'assumer son déclin voir de le « gérer » ? Il faudrait, pour cela, que le domaine où agit la FEN n'évolue pas à son tour...La Fédération pourra-t-elle à la fois construire une structure syndicale décentralisée et dégager des intérêts communs à de multiples catégories ? Pour ce faire la FEN est-elle une structure suffisamment cohérente ? Telle est sans doute là l'interrogation fondamentale...La définition du rôle de l'enseignant aujourd'hui suppose que la FEN réalise son « travail de deuil » pour donner un avenir à son syndicalisme d'autrefois».

Cette conclusion prémonitoire d'un ouvrage publié en septembre 1985 (8), les responsables de la FEN l'ont bien en tête.

En fait les questions sont multiples et dépassent même celles avancées par les auteurs de la recherche. La fin d'une époque est proche. La nécessité de changer vient, tout à la fois :

- des évolutions que la société impose au système éducatif,
- des affrontements que ce débat suscite dans la fédération et qui la paralysent,
- du renversement des équilibres internes que la massification du second degré rend inéluctable,
- de la crise de recrutement qui frappe les corps enseignants,
- des renouvellements de génération qui se profilent au détour du prochain siècle.

Elle vient aussi de l'isolement dans l'autonomie trop longtemps maintenue malgré, en 1957, la tentative louable du PUMSUD ou celle du SNI-PEGC en 1982. Les évolutions des confédérations induisent une nouvelle donne. La radicalisation progressive de FO d'une part, mais aussi le recentrage de la CFDT amènent, à partir de 1983, un renversement d'alliances dans la fonction publique que je serai amené à conduire et une démarche de convergence nouvelle au plan confédéral.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 enfin et les expériences douloureuses qui restent en mémoire, par delà un bilan malgré tout positif, interrogent le syndicalisme quant aux pratiques et aux méthodes. Ce dernier débat -si débat il y a- est naturellement le plus souvent implicite. Mais des échanges ont lieu au sein des courants réformistes syndicaux comme politiques et entre des militants de ces deux courants.

A vrai dire, sur cette question, la prudence du Parti Socialiste (PS) est à la mesure de son ignorance de la réalité du mouvement social en France comme en Europe. Que voulez-vous, lorsque l'on n'a pas tous ses œufs dans le même panier... J'ai participé, dans les années 80, à un groupe de travail -très officieux- sur la question syndicale qui regroupait des militants socialistes adhérents des confédérations et de la FEN. J'y côtoyais, par exemple Jean-François Troglic ou Jean Grosset. J'attends toujours le rapport qui devait en sortir. Cette permanence montre à quel point une réflexion au fond sur les enjeux de la social-démocratie reste à la marge des préoccupations des socialistes en France. Ce constat -qui ne vaut pas jugement de valeur- souffre des exceptions. Des personnalités du PS accordent au syndicalisme l'importance qu'il mérite dans la construction d'une démocratie. Les rocardiens sont de ceux là. Le 5 septembre 1992, j'étais invité par l'université d'été des jeunes rocardiens à Montpellier. J'ai été frappé par l'intérêt accordé à mes propos et la compréhension que ceux-ci ont rencontrés. D'autres personnalités socialistes marquent leur intérêt pour ces questions, Laurent Fabius ou Jean Le Garrec par exemple, mais cela reste l'exception.

Quelques années plus tard, le 21 octobre 1997, avec nos amis de FO qui se préparaient à venir renforcer la démarche de l'UNSA, nous avons rencontré, 33 de la rue de Lille au « bistrot de Paris », des dirigeants socialistes au cours d'un repas à la fois amical et surtout officieux. J'ai encore en mémoire la conclusion de celui -il fut, dans sa jeunesse un leader connu du mouvement étudiant- qui menait la délégation du PS : « *Vous êtes courageux. Si vous réussissez, on applaudira. Si vous échouez, on ne vous connaîtra pas...* » A la sortie, avec nos amis de FO, nous sommes tombés d'accord pour trouver que finalement c'était bien ainsi. Je n'ai pas changé d'avis depuis.

Ces bouleversements qui s'annoncent n'apparaissent que progressivement. Dans la FEN, ils ne donnent jamais lieu à un débat d'ensemble –la fédération n'est déjà plus un lieu de débat- mais à des échanges informels qui traversent la majorité fédérale et ses militants.

Jacques Pommatau a bien tenté de poser ces questions au congrès de Lille en 1985. Yannick Simbron, chargé de défendre l'orientation majoritaire de ce même congrès, s'y est également attelé. Jean-Claude Barbarant –secrétaire général du SNI-PEGC et du Syndicat des Enseignants (SE) de 1983 à 1994- en sait l'urgence lui qui mesure les défis qui attendent le système éducatif. Guy Le Néouannic, responsable des questions de société, voit également venir ces bouleversements inéluctables.

Ces idées dérangeantes ne feront pourtant que cheminer dans les têtes d'un certain nombre de militants de la majorité fédérale sans que l'organisation dans son ensemble ne s'accapare ce débat vital.

Alors Jacques Pommatau, avec la tranquille conviction qui est la sienne, va prendre l'initiative sur plusieurs terrains :

- Il va lancer le vaste chantier éducatif et revendicatif qui débouchera, au congrès de La Rochelle du 1 au 5 février 1988, sur le projet d' «Ecole de l'an 2000»,
- Il va amorcer un « tour de table » des organisations syndicales autonomes pour parler d'avenir du syndicalisme,
- Il amplifie le dialogue avec la CFDT dans la fonction publique et au plan confédéral.

Cette vaste stratégie de mouvement est lucide. Elle consiste à mettre les minoritaires au pied du mur en dotant la FEN d'un projet éducatif et revendicatif d'ensemble et à ouvrir des pistes qui lui permettent de sortir du ghetto de l'autonomie.

Sur ce plan, plus personne ne croit désormais au Grand Soir de la réunification tous ensemble. On se prend néanmoins à rêver de petits matins à deux ou à trois...La question du réformisme devient progressivement le discriminant.

Jacques lance l'aventure avec d'autant plus d'énergie qu'il sait ne pas la conduire jusqu'à son terme. Il a, en effet, prévu de passer le relais à Yannick Simbron le 22 septembre 1987. Entre un secrétaire général sortant qui souhaite conduire le plus loin possible des initiatives dont il porte la paternité et son successeur qui aspire à faire de la réussite de ces dossiers la marque emblématique de son mandat, les choses auraient pu être délicates. Si elles ne furent pas toujours simples, tout se passa bien pour le projet éducatif et revendicatif. Ce fut un peu plus compliqué sur le dossier syndical.

C'est le Bureau Fédéral National du 12 juin 1986 qui lance la réflexion et l'expression dans la presse qui suit mettra le débat sur la place publique. Plus tard, Yannick Simbron reprendra le thème de la création d'une « Grande confédération » dans les colonnes du « Monde » le 5 janvier 1990 en réponse à un article de Jean Kaspar. Notons que son appel à « *Jean, Marc, Henri, Bernard, Paul et les autres* » fait l'impasse nominative sur la CFTC et cite le secrétaire général de la Fédération Autonome des Syndicats de Police (FASP)...qui est membre de la FGAF, mais pas le secrétaire général de la FGAF ! Il fallut faire donner les diplomates...

Participant à l'élaboration du projet éducatif et revendicatif pour la partie statutaire qui relevait de ma responsabilité, je me chargeais de nouer les contacts au plan intersyndical. La raison en était strictement fonctionnelle. Responsable des questions fonction publique, j'avais créé un

réseau de relations dans ce secteur. Ce fut un travail d'équipe. Avec Paul Faure, secrétaire national du SNI-PEGC, responsable du secteur revendication du syndicat puis, surtout, avec Martine Le Gal, qui lui succède à partir de 1987, et avec laquelle nous mènerons le dossier jusqu'au bout. Jean-Louis Andreau, secrétaire général du SNAEN, sera l'autre pilier de l'équipe.

C'était justement le champ de la fonction publique où foisonnait le mouvement syndical autonome. Il y avait d'abord la FGAF, qui venait de se renforcer de la FASP avec notre active sympathie. La conviction de Jacques Pommatau y avait contribué. La FGAF venait aussi de se doter d'un nouveau secrétaire général, issu de la FASP, Jean-Pierre Gualazzi. Jean-Pierre allait mettre le turbo à une FGAF un peu endormie dans le protectorat paternaliste de la FEN. Ses convictions et son dynamisme vont changer les choses. Sous son impulsion, la FGAF prend sa place dans le mouvement social. Elle agrège nombre de petites organisations autonomes jusqu'aux marges du secteur privé. C'est, en réalité, une petite confédération que Jean-Pierre ambitionne de créer. Sans être parfois suffisamment regardant. Ainsi fait-il adhérer, un peu dans notre dos, le Syndicat National des Collèges (SNC) qui se transformera en Fédération Autonome de l'Education Nationale (FAEN). Celle-ci s'opposera à l'adhésion de la FGAF à l'UNSA en 1993 et quittera l'union quelques années plus tard. Assez vite néanmoins la démarche de la FGAF touche aux limites du vivier de l'autonomie. Du moins dans le champ de ce qui est présentable ! Pour aller plus loin, il faut changer de registre. Jean-Pierre en a conscience et cette prise de conscience sera décisive pour la suite.

Nos relations se développent également avec d'autres organisations autonomes, le SNUI, le SNABF et de, proche en proche, certains syndicats des entreprises publiques.

En ce qui concerne la FASP, nous avons conservé nos liens antérieurs à son adhésion à la FGAF. Nous nous retrouvons souvent sur le terrain des droits et libertés, terrain que la FGAF dans sa diversité ne pouvait occuper. Je dois à la vérité de dire que notre travail commun s'étendait aussi à la fonction publique...par-dessus le dos de la FGAF. Bernard Deleplace me considérait plaisamment comme son « conseiller spécial » ! Ainsi une équipe de la FEN, sous ma responsabilité organisa-t-elle la formation au paritarisme de l'université d'été de la FASP à Poitiers les 4 et 5 juillet 1985. Certains des syndicats de la FASP –le syndicat des personnels administratifs de la police (SNUPAT) par exemple- avaient aussi recours à nous. Avions-nous en tête que le poids de la FASP pourrait être déterminant dans un débat forcément difficile au sein d'une FGAF culturellement très « autonome » ? A la vérité oui.

Mais la fonction publique, c'est aussi le secteur où se développaient des convergences nouvelles avec la CFDT. Ces convergences s'élargissaient sur d'autres terrains revendicatifs relevant du domaine confédéral.

2) LA STRATEGIE DES CONVERGENCES

Le 15 novembre 1982, l'Union des Fédérations de Fonctionnaires et Assimilés (UFFA-CFDT) signe aux cotés de la FEN et de la FGAF un accord salarial dans la fonction publique. Le Cartel FO des fonctionnaires le signe également pour la dernière fois avant une longue période d'abstinance. Ce croisement historique amorce un renversement d'alliances durable. C'est l'un des signes tangibles du «recentrage » amorcé par la CFDT après la rupture du pacte d'unité d'action qui la liait à la CGT.

Ce recentrage amorcé par Edmond Maire est mis en œuvre avec détermination par le secrétaire national à l'action revendicative Jean Kaspar. Nous nous rencontrons pour parler de stratégie

dans la fonction publique à l'approche de l'accord salarial du 13 février 1985. Le dialogue s'élargit. Nous partageons le même attachement à la politique contractuelle et au réformisme syndical. Sans que le mot soit dit, nous voyons bien la difficulté, dans un syndicalisme encore plus éclaté depuis la radicalisation de FO, de développer une politique d'« accords majoritaires ». Jean lance l'idée d'une stratégie des « convergences » sur tous les terrains. En fait, de façon pragmatique, elle est déjà en marche avec la FEN.

Sur le terrain des droits et libertés, il y a longtemps que nous faisons un bout de chemin ensemble. Sur les questions fonction publique, nous coopérons étroitement depuis 1982. Les dossiers sociaux sont ouverts en commun au coup par coup. Du début 1985 à février 1993 ce sont des dizaines de rencontres, formelles ou informelles qui se tiennent : emploi, protection sociale, Europe.... J'ai ainsi participé, au nom de la FEN, puis de l'UNSA, à six congrès de la CFDT depuis celui de Bordeaux en 1985. Jean Kaspar, élu secrétaire général au congrès de Strasbourg en novembre 1988, ces rencontres vont se poursuivre avec les deux secrétaires nationaux à l'action revendicative qui vont se succéder, Nicole Notat et Jean-René Masson.

Outre ces contacts réguliers avec la confédération, la coopération est quasi-permanente avec l'UFFA-CFDT. Elle se développe aussi avec certaines de ses fédérations. Entre 1986 et 1992, nous rencontrons, à plusieurs reprises, la fédération des PTT-CFDT y compris au moment de la scission où nos camarades, qui furent confrontés au même type de problème à la création de SUD, ont tenu à marquer leur solidarité. Jacques Nodin, secrétaire général d'INTERCO-CFDT, nous rencontrera également à plusieurs reprises.

Publiquement la CFDT et la FEN apparaissent ensemble lors des « 1er mai ». Certains d'entre eux, lorsque la division est trop forte, sont organisés en commun. Ce fut le cas de la table ronde du 1er mai 1990 au cirque d'hiver sur le thème : «*pas de démocratie sans syndicalisme libre*». La FGAF, le SNUI, l'UNEF-ID, la FIDL et PSA s'y joignent.

Des voies nouvelles seront explorées au plan confédéral en 1991.

Sur la question de l'emploi, avec la CFDT, mais aussi la CFTC et la CGC, après six réunions préparatoires communes, nous réunissons publiquement ensemble nos quatre organismes directeurs le 27 novembre 1991. FO, invitée, a refusé de participer. Dans le même esprit les colonnes de l'enseignement public sont ouvertes aux secrétaires généraux des confédérations et fédérations autonomes : Jean Kaspar, Alain Deleu, Henri Krasucki, Paul Marchelli, Jean-Pierre Gualezzi, interrogés par Martine Le Gal s'exprimeront entre novembre 1991 et mars 1992.

L'axe recherché est nettement réformiste mais personne n'est laissé sur la touche. Certes, la CGT dans ses structures n'a pas encore trouvé les souplesses nécessaires pour entamer son évolution mais des militants CGT, en général socialistes, nous rencontrent au cours de ces périodes, Gérard Gaumé ou Denis Bonvallet par exemple. Cela ne pèse sur la ligne « ne varietur » de la confédération. Cela n'interdit pas les relations régulières, j'ai ainsi participé, au nom de la FEN et plus tard de l'UNSA à six congrès de la CGT depuis celui de 1986. L'avenir montrera que nous avons raison de maintenir ces liens qui seront naturellement repris par l'UNSA.

FO depuis l'élection de Marc Blondel campe dans son splendide isolement protestataire. Mais nombre de ses militants s'émeuvent de cette situation. Jacques Mairé, secrétaire de l'UD de Paris, prend la direction de cette contestation. Nous le connaissons bien. Nous sommes profondément de la même famille syndicale. Les premiers contacts sont amorcés avec Jean Grosset, par l'intermédiaire de Martine Le Gal. Une quinzaine de rencontres bi latérales se

tient entre 1988 et 1993. Sans compter la multiplicité des contacts informels. Des relations se nouent également avec Jacques Lemercier, secrétaire général de la fédération des PTT-FO, qui seront éphémères.

Les questions d'organisation commune sont clairement posées. A ceux d'entre nous qui doutent, nos camarades affirment avec une conviction inébranlable que nous avons à créer ensemble. Dix ans après ces premières rencontres nos amis tiendront parole et nous rejoindront dans l'UNSA.

Nous avons bien conscience que ce système de relations bilatérales parallèles ne pouvaient suffire alors que se précise, dans notre esprit, un objectif ambitieux. L'idée d'un pôle réformiste « à l'italienne » est séduisante car la plus proche de la situation très particulière de la France. Encore fallait-il en débattre collectivement. Des réunions vont donc rassembler des militantes et militants de la CFDT, de nos amis dans FO et de la FEN

Ainsi, de 1991 à 1993, pas moins de onze rencontres très officielles vont se tenir dans la salle du 5^e étage du siège de la FEN au 48 de la rue La Bruyère. Elles se poursuivront largement au-delà de 1993. Les délégations étaient conduites par Nicole Notat puis Jean-René Masson, Jacques Mairé et moi-même puis Martine Le Gal. Le nom de code de ces réunions, dans la FEN, était le « G3 » et la CFDT les surnommait « le bal masqué » ! Bien entendu, aucun compte rendu écrit n'était diffusé et seules des informations orales étaient données, en ce qui nous concerne, aux membres de l'exécutif.

Chaque réunion donne lieu à un échange sur l'actualité et à un travail sur un thème choisi en commun : emploi, protection sociale, représentativité etc. Nous tenons au courant nos camarades des étapes préparatoires à la construction de l'UNSA. Ce lien permanent et cette transparence permettront à nos amis de FO de nous rejoindre quand l'heure sera venue. Ils permettront aussi de mener cette construction progressive de l'UNSA en maîtrisant les tensions inévitables qu'elle crée dans la CFDT. Dans ce domaine le rôle de Jean-René Masson –secrétaire à l'action revendicative de la CFDT- fut irremplaçable.

Chaque étape laissait ainsi ouverte la perspective d'une étape suivante.

III) LA MARCHÉ VERS L'UNSA

1) LES PREMIERES APPROCHES

Cette ambition confédérale qui nous fit, à l'époque, explorer scrupuleusement chaque voie, à deux, à trois, à plus... ne faisait pas abandonner, à certains d'entre nous, le terrain du syndicalisme autonome.

Ce fut le cas de Jacques Pommatau qui tenait à ne négliger aucune voie. Il connaissait les confédérations et avait très vite pris la mesure du glissement irréversible de FO. Il connaissait bien également la mouvance autonome. Il y était très respecté. Pour Yannick Simbron, sa culture le tournait plus vers le monde confédéral. Au sein de celui-ci, il était, à l'origine, plus proche de FO –avant que celle-ci ne s'enferme dans sa dérive protestataire- que de la CFDT. Peut-être aussi anticipait-il trop les conséquences de la chute du communisme sur les évolutions de la CGT. En ce qui me concerne, les choses étaient compliquées. Comme Jacques et pour les mêmes raisons, je connaissais le syndicalisme autonome où j'avais de nombreux amis. Mais les liens que j'avais noués avec la CFDT me poussaient plus dans cette direction. En somme, l'inexpérience aidant, j'avais tendance à ne voir l'avenir qu'au travers du partenariat avec la CFDT. J'organisai donc le tour de table des autonomes qui se déroulera en 1986 avec conscience mais sans conviction.

Avec tous, nous avons abordé les enjeux d'une évolution qui nous serait commune. Pour ceux que nous connaissions le moins le langage restait prudent, parfois elliptique. Nous avons ainsi rencontré :

- Le 7 octobre 1986, la Fédération Autonome des agents de conduite (FGAAC) et la Fédération Autonome des Transports (FAT)
- Le 28 octobre 1986, le Syndicat Autonome des Caisses d'Épargne
- Le 29 octobre 1986, la Fédération Maîtrise et cadre de la SNCF (FMC)
- Le 12 novembre 1986, le SNUI,
- Le 26 novembre 1986, la FGSOA.

La plupart adhéraient déjà à un cartel hétéroclite qui portait le nom de « groupe des 10 » et où se mêlaient réformistes et protestataires.

Ce tour de table appelle plusieurs commentaires et d'abord sur les absents.

Nous n'avons pas rencontré la FGAF sur ce sujet. Considérons-nous implicitement que nos rencontres étaient suffisamment fréquentes et nos liens étroits pour ne pas nécessiter une réunion spécifique ? Le même raisonnement ne valait pas pour le SNUI qui n'était pas représentatif en fonction publique donc moins lié à nous malgré des rencontres fréquentes. Entre 1986 et 1987, je ne dénombre pas moins de 20 contacts de travail avec la FGAF et autant avec le SNUI. De plus nous regardions avec faveur le rapprochement que Jean-Pierre Gualezzi tentait et qui aurait fait suivre au SNUI la même voie que la FASP. Cela ne se fit pas.

Quant aux présents, il convint, aux termes de ces réunions, de les répartir en trois camps :

- ceux qui s'éliminaient d'eux-mêmes : ce fut le cas de la seule FGAAC,
- ceux qui méritaient un oral de rattrapage : ce fut le syndicat des caisses d'épargne,
- ceux qui étaient prêts à travailler à cette démarche. Ils étaient les plus nombreux : la FAT, la FMC, la FGSOA et aussi le SNUI.

Avec la FGAF, que nous considérons avec quelque suffisance comme acquise, et en comptant la FEN, cela faisait six organisations. Cinq seront du voyage en 1993 !

Et pourtant, en 1986, les choses en restèrent là. Les raisons en sont multiples.

D'abord cela se sût et quelques polémiques externes et internes se firent jour. En fait, dans l'état de la FEN de 1987 plus rien n'était possible. Mener le dossier à terme aurait inévitablement conduit à la scission. Aurait-il mieux valu aller à la rupture sur ce terrain plutôt que sur le terrain éducatif ou de la vie interne ? La réponse dépasse le cadre de ce témoignage. En tous cas la majorité fédérale n'était pas suffisamment mobilisée sur ce dossier. Déjà une de ses réunions, les 12 et 13 avril 1986 ne s'était pas saisie de cette question comme l'aurait voulu Jacques Pommatau. L'eut-elle fait qu'il aurait fallu trancher entre deux projets. Celui de Jacques qui allait plutôt vers une fédération générale des services publics –la présence de la FGSOA dans ce cas ne se serait plus justifiée- et ceux qui penchaient plutôt vers "l'interprofessionnel" comme Yannick ou moi. Enfin le départ prochain de Jacques ne lui laissait plus une totale liberté de manœuvre. Son successeur souhaitait probablement porter le dossier lui-même et sur un autre terrain, celui des confédérations comme nous l'avons rappelé plus haut.

Le projet en resta là. L'approche du congrès de La Rochelle ouvrait le temps des grandes manœuvres. Elles iront jusqu'au terme du processus de rupture.

Mais dans le monde des autonomes les choses ne seront plus jamais comme avant. Certes notre dérobade engendra, pour certains d'entre eux, une déception à la mesure des espérances que nous avions fait lever. Mais, lorsque nous reprendrons les contacts en 1992, avec la plupart de nos amis ce fût comme si nous reprenions la conversation là où nous l'avions laissée.

2) *CONSTRUIRE AVEC PATIENCE.*

Le congrès de Clermont-Ferrand, du 4 au 8 février 1991, vient de se terminer dans des conditions difficiles. D'abord le débat sur le thème central, « *fédérer les convergences pour construire un syndicalisme au cœur de son temps* », qui aurait du pousser les minoritaires dans leurs retranchements manque de se retourner contre nous, faute d'une appréciation juste de la stratégie à mener pour avancer nos pions. La dernière matinée s'ouvre sur une tension extrême. Cette matinée, Yannick Simbron et moi l'avons en charge. Je dois conclure la résolution générale et Yannick le congrès. Sans nous concerter nous jouons la même partition et, les divisions des minoritaires aidant, la situation se rétablit en notre faveur. Néanmoins, rien n'est résolu pour l'avenir. La politique des blocs sort à ce point renforcée que Yannick Simbron conclut ainsi son premier éditorial d'après congrès : « *Mais avec tous ceux qui font semblant, qui tergiversent, qui esquivent, qui oublient, qui « langue de bois »... nous n'avons plus rien à nous dire.* » (6)

Le propos est dur. Il est à la mesure d'une situation interne désormais bloquée à jamais. J'ai toujours pensé néanmoins que cette phrase, dans sa sévérité, ne visait pas les seuls minoritaires... Les craquements se font également entendre dans l'équipe fédérale, annonceurs du départ de Yannick qui est proche. Les dés sont désormais jetés.

Cette situation masque, dans une certaine mesure, un texte important pour l'avenir. Sous le titre « *Fédérons les convergences* » que dit le congrès ? « *La FEN est prête à participer à la création d'une structure de coordination unitaire avec tous ceux, confédérations, fédérations, unions départementales ou régionales, syndicats qui partagent la même ambition, la même aspiration, les mêmes espoirs d'un syndicalisme :*

- unitaire dans la diversité des opinions et des croyances,
- démocratique dans son fonctionnement,
- indépendant de tout organisme extérieur,
- responsable et réformiste. » (6)

Le champ est large mais le discriminant désormais revendiqué : c'est le réformisme. Ce texte dessine les pistes que la fédération suivra, par delà ruptures et déchirements. Le congrès de Créteil –le 6 octobre 1992- passé, la préoccupation centrale de la fédération sera de construire.

Ce sera l'objet du congrès de Perpignan, du 2 au 4 décembre 1992. Guy Le Néouannic, qui est secrétaire général de la FEN, en remplacement de Yannick Simbron, depuis le 15 juin 1991, engage un double processus de mutation :

- une nouvelle organisation interne de la fédération,
- la création d'une organisation interprofessionnelle et réformiste.

Sur ce thème, le texte que rapporte Martine Le Gal mandate clairement la fédération pour l'immédiat. Il trace aussi une orientation pour l'avenir : « *Le congrès donne mandat à l'EFN (exécutif fédéral national)... pour que la FEN s'engage dans une première étape de*

reconstruction avec les organisations qui dans le mouvement syndical autonome, partagent les mêmes valeurs, la même conception du syndicalisme ». Pour le congrès, il s'agit bien d'une «*étape* ». Mais dans le même temps Il «*mandate l'EFN pour resserrer les liens avec les confédérations qui y sont prêtes et préparer la voie de l'unité plus large* » à laquelle la FEN aspire.

Il s'agit bien d'ouvrir ainsi «*la voie à l'unification par étape du mouvement syndical* ».

A Perpignan, conclut Martine Le Gal, «*la FEN a décidé de ne plus attendre mais d'agir* ». (9)
En fait, sous l'impulsion de Guy Le Néouannic, les choses sont déjà amorcées depuis près d'un an.

Revenons donc à la FGAF et à Jean-Pierre Gualezzi !

De façon informelle et à plusieurs reprises, au cours de nos multiples rencontres, nous avons partagé l'urgente nécessité de prendre une initiative au plan interprofessionnel. A deux reprises, le 7 novembre 1991 et le 11 décembre 1991, nous nous rencontrons et le projet se formalise sur deux points :

- créer une organisation rassemblant les «*autonomes* »,
- cette organisation doit être interprofessionnelle et se constituer autour des valeurs humanistes et des pratiques réformistes.

Ce projet est en phase avec la stratégie qu'impulse Guy Le Néouannic et nous convenons d'avancer. Tout au long de cette période difficile et passionnante, j'aurai la mission –avec l'équipe de secteur revendication Martine Le Gal et Jean-Louis Andreau- de suivre le dossier. Nous faisons, avec Guy, le point après chaque rencontre ou contact et avançons ensemble en relation régulière avec l'EFN. Entre nous, l'identité de vue et le contrat de confiance furent complets. L'année 1992 sera pour la FEN l'année des ruptures. Elle sera aussi l'année des constructions. Celle du SE d'abord. Celle des bases de l'UNSA ensuite.

Avec Jean-Pierre nous faisons l'inventaire de nos interlocuteurs dans le syndicalisme autonome. Instruits par mon expérience de 1986, nous écartons la FGAAC.

Le SNUI –et la fédération qu'il a créée, la Fédération Des Syndicats Unifiés (FDSU)- fait débat entre nous. Il faut dire que la grande grève du ministère des Finances a changé la donne. La façon lamentable dont ce conflit a été géré par Michel Charasse, secrétaire d'Etat au budget, a engendré une crise durable dans laquelle la direction réformiste du SNUI a été emportée. Les protestataires sont aux commandes. Jean-Pierre qui les connaît bien n'a plus d'illusion. Néanmoins, je ne me résigne pas. Déjà, j'étais allé plaider la cause de nos relations devant les congrès du SNUI de Morzine le 22 juin 1990. L'ambiance était fraîche... D'autant que les militants tenaient implicitement la FEN pour responsable de leur demi-échec à l'automne 1989, à cause de la revalorisation des enseignants. En outre, les accords Durafour du 9 février 1990 –que la FGAF et nous, avons signés- leur fermaient la porte d'une revalorisation spécifique. Sans me laisser rebuter, je vais rencontrer à plusieurs reprises Christian Steenhoudt, le nouveau secrétaire général, au cours de l'année 1992. Je le verrai même une dernière fois le 9 février 1993...trois jour avant l'AG constitutive de l'UNSA. Peine perdue ! Le SNUI sera –avec les SUD- le fer de lance du groupe des 10.

Parce qu'ils sont proches du SNUI, le syndicat des caisses d'épargne comme le SNABF - j'avais participé à leur congrès le 16 novembre 1988- ne seront pas retenus.

Le tour de table se précise donc. La FGAF et la FEN se rencontrent le 16 mars 1992 pour arrêter la démarche. Outre les raisons de fond qui nous conduiront à créer l'UNSA une autre question plus stratégique s'impose.

Le groupe des 10, que j'avais rencontré le 4 décembre 1990, est en train de se radicaliser avec le changement d'orientation du SNUI et l'entrée et la multiplication des SUD. En son sein, nos amis réformistes se sentent de plus en plus mal à l'aise. Claquant la porte, ils risquent de se « trouver à la rue ». Par ailleurs, le groupe des 10 attend avec intérêt la création prévisible, dans l'éducation nationale, d'une organisation sur le champ protestataire en cas de scission de la FEN. Or celle-ci se précise. Les cartes seront donc, quoiqu'il arrive, rebattues dans le monde des autonomes. Il importait d'avoir un coup d'avance.

Le tour de table est lancé. Ces discussions se tiendront au restaurant « le Suquet », rue de Clichy. Jean-Pierre et moi rencontrons ainsi :

-Le 15 avril 1992, la FGSOA et son secrétaire général Michel Buon,

-Le 12 mai, la FMC et son président Jacques Mallet,

-Le 26, la FAT et son secrétaire général Robert Jouveveau.

Les contacts ont été pris par l'intermédiaire de quelques « anciens » respectés de ces organisations : Maurice Ragot et Roland Dufeu par exemple. Avec Jacques Mallet, ils étaient du tour de table de 1986 et je les connaissais bien. J'ai encore en mémoire la chaleur qui a présidé à ces discussions. J'avais l'impression, je le répète, que nous reprenions les conversations de 1986, comme si nous les avions interrompues la veille.

Ces rencontres vont avoir une importance capitale. C'est là que les engagements seront pris. Pas encore entre les organisations certes, mais entre les hommes, parce qu'ils se connaissaient et que le contrat de confiance entre eux pouvait être noué. Ces engagements seront intégralement respectés.

Au départ pourtant, rien n'était acquis. Il faut avoir à l'esprit que la FEN, pour des organisations autonomes, fait souvent peur. Sa dimension inquiète. Ses engagements sociétaux, donc quelque part politiques, rebutent. Il convient d'ajouter, au cours de cette année 1992 –l' « annus horribilis »- qu'elle défrayera la chronique par la violence de ses affrontements internes et sa rupture fracassante.

La solidité des engagements est donc impressionnante. Certes, il fallut dans les moments les plus difficiles, à partir du mois d'octobre, se revoir. Je rencontrerais ainsi le 2 novembre 1992 la FGAF et la FGSOA, le 22 janvier 1993.

3) *L'HISTOIRE COMMENCE*

Nous avons donc convenu que notre démarche commune serait sur la place publique en juillet 1992. Le 26 juin, une rencontre commune préparatoire se tient.

Le 5 juillet, à l' « auberge de Ribeuville », rue Blanche –fermée le dimanche ce qui garantissait la tranquillité- les cinq se réunissent pour engager leurs organisations dans le processus. La FEN était représentée par Guy Le Néouannic, Martine Le Gal, Jean-Louis Andreau et moi-même. Le 10 juillet la déclaration « *Agir pour l'unité syndicale* » est rendue publique. Elle donne les conditions et les voies pour construire l'unité. Le champ est clairement désigné. Il s'agit du « syndicalisme réformiste confédéré ou non ».

Le 15 octobre, une nouvelle réunion commune finalise les modalités de cette construction. A partir de cette date, les congrès des organisations vont se tenir. Je participerai à celui –difficile- de la FMC à Brives, le 8 octobre 1992 et à celui de la FGAF à Montreuil le 15 décembre 1992.

Entre temps, la rupture dans la FEN a été consommée au congrès de Créteil le 6 octobre. La fédération retrouve sa capacité d'initiative et de décision. Le congrès de Perpignan mandatera

Guy Le Néouannic pour engager l'organisation dans l'UNSA. Ce mandat était-il évident à obtenir ? L'organisation est peu mobilisée sur cette question. Traumatisée par la scission qu'elle vient de vivre, elle est repliée sur elle-même et lèche ses plaies. Nous sommes un petit nombre à croire à ce nouveau défi. Il fallut toute la conviction de Guy, le talent de Martine ou le soutien de Jean-Louis Andreau pour entraîner le congrès. L'adhésion ne fut donc pas immédiate. J'ai encore en mémoire le terme de «gadget» que devait m'envoyer un jour en figure tel syndicat national... La conviction vint avec le temps, en marchant

Le 5 janvier 1993 une nouvelle réunion des cinq arrête les statuts. L'histoire retiendra qu'un jeune militant du nom d'Alain Olive –économiste et surtout fin juriste- usera de sa plume dans leur rédaction. Personne ne se doutait qu'il en serait bientôt le secrétaire général... Lui moins que tout autre ! Il fallait surtout donner un nom à la future organisation. Si l'accord est rapidement trouvé sur les termes « Union Nationale des Syndicats », le mot « autonome » passe difficilement à la FEN. Guy sait que les gestes symboliques scellent le destin des organisations mieux que les statuts. Au nom de la FEN, il donne son accord. L'UNSA a désormais un nom !

La date de l'assemblée générale constitutive est fixée au 12 février.

Au cours de cette période aucun de nos autres contacts inter-syndicaux n'est rompu.

Je rencontre Nicole Notat le 15 décembre 1992. Nous voyons à nouveau la CFDT le 11 mars 1993. Jean Kaspar, avec lequel j'ai conservé des relations et qui suit avec sympathie ces évolutions, souhaitera que je l'en informe. Je le rencontrerai le 10 juin. Le 9 février ce sont nos amis de FO, par l'intermédiaire de Jean Grosset, qui sont informés. Jacques Mairé et Jean Grosset suivent cette création avec l'intérêt que l'on imagine ! Ensemble, nous savons que nous apportons également une réponse à la question de cet avenir commun que nous dessinons depuis 1988. Il se concrétisera au congrès d'Issy les Moulineaux du 26 au 28 mai 1998, apportant à l'UNSA la richesse d'une expérience interprofessionnelle qui lui faisait encore largement défaut. Le 6 janvier se tient également à la FEN un « G3 » et un autre le 10 mars.

Je serai aussi en contact avec le SNUI. Quant au syndicat des caisses d'épargne, nous le rencontrerons le 3 mars 1993. Pour ce dernier, la porte reste encore ouverte. Nous le rencontrerons à nouveau, avec Martine Le Gal, en février 1994. il restera au groupe des 10 mais le grain était semé puisque je viens d'apprendre que ce syndicat, vient d'introduire sa demande d'affiliation à l'UNSA !

En cette fin janvier 1993, on serre les derniers boulons. Une rencontre entre la FGAF et la FEN a lieu le 28 janvier.

Le 29 à 15 heures, se tient à la FEN, salle du 5^e étage, l'ultime réunion. L'atmosphère est à la fois amicale, solennelle et un peu tendue. L'organigramme est prêt. Il faut désormais mettre des noms sous les titres !

Au nom de la FEN, je propose que la première présidence tournante soit assurée par Jacques Mallet, président de la FMC. Cette proposition fait l'unanimité de même que celle de Michel Buon, secrétaire général de la FGSOA, au poste de trésorier.

Le secrétariat général est le poste clef. Il doit revenir à la FEN. Avec Guy, en concertation avec Jean-Claude Barbarant et Jean-Louis Andreau, nous décidons de proposer Martine Le Gal. Cette proposition, que je porte au nom de la FEN ce 29 janvier, est acceptée.

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes pouvait naître. Ce sera chose faite le vendredi 12 février 1993.

L'Histoire pouvait enfin commencer.

Ivry sur Seine le mercredi 7 janvier 2004.

Jean-Paul Roux

- (1) « Histoire de la FEN. » Guy Brucy . Editions Belin. 2003.
- (2) « Déclaration pour un mouvement syndical uni et démocratique » 15 juin 1957.
- (3) « 100 ans de syndicalisme. » Henri Aigueperse. Editions Martinsart. 1977.
- (4) « La FEN de 1974 à 1981. Conquérir l'avenir. » Editions CIEM. 1992.
- (5) « Chronique (aigre-douce) d'un Hussard de la république » Guy Georges. Editions Romillat. 2003.
- (6) « L'Enseignement Public » No 73. Mars 1991. Titre du rapport moral de Yannick Simbron au congrès de Clermont-Ferrand, éditorial, thème central.
- (7) « L'Enseignement Public » No 34. Avril 1986. Editorial de Jacques Pommatau.
- (8) « La forteresse enseignante. La Fédération de l'Education Nationale. » Véronique Aubert, Alain Bergounoux, Jean-Paul Martin, René Mouriaux. Editions Fayard. 1985.
- (9) « L'Enseignement Public » No22 du 12 décembre 1992.